

LA RESPONSABILITÉ DE L'AS ET L'IDE À L'HOPITAL ET DROITS DES PATIENTS

100 % des participants satisfaits en 2023 (19 avis) !



CONTACT

soula.s@chu-toulouse.fr



OBJECTIFS

DURÉE - LIEU

2 jours / 14 heures en
présentiel
PREFMS Toulouse

Appréhender les différents types de responsabilité (aspects théoriques et pratiques)

Approfondir ses connaissances sur les droits des usagers

PUBLIC

AS – IDE - CDS

S'inscrire dans une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles visant à les améliorer

PRE-REQUIS

Aucun

Analyser les situations professionnelles devant engager la responsabilité de l'AS et l'IDE à l'hôpital

FORMATEURS

Direction Qualité
Sécurité Relations
Usagers Chu Toulouse
Avocate
Représentante des
usagers CHU Toulouse



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, PowerPoint
Études de cas, analyse des pratiques
Échanges, exercices

TARIF

470€/personne
Tarif groupe : nous
consulter



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : quizz en début puis en fin de session pour mesurer l'atteinte des objectifs.

Évaluation de la formation : fiches de satisfaction

- ▶ À chaud : enquête de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session
- ▶ A froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée 15 jours après la fin de la session



Attestation de formation délivrée en fin de session



Personnes en Situation de Handicap : si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référent handicap pour en étudier la faisabilité : guidolin.c@chu-toulouse.fr / 05 61 32 40 17

DEROULE PEDAGOGIQUE Jour 1	
09h00 09h30	<p>Ouverture de la session</p> <p>Introduction de la formation Quiz d'évaluation des connaissances</p>
09h30 12h30	<p>Les fondements de la responsabilité pour les soignants</p> <p>La responsabilité pour faute-exception</p> <p>L'information au patient</p> <p>La procédure pénale</p>
13h30 17h00	<p>Cas pratiques, atelier d'analyse des pratiques professionnelles</p> <p>La procédure amiable : la CCI (Commission de Conciliation et d'Indemnisation)</p>

Jour 2	
09h00 10h30	<p>Tour de table.</p> <p>Droits des personnes privées de liberté</p>
10h30 12h00	<p>Rôle du Représentant d'Usager dans les établissements de santé</p>
13h30 16h30	<p>Droits des patients</p> <p>Dispositifs d'écoute des usagers</p> <p>La prise en compte des personnes en situation de handicap</p> <p>Quiz d'évaluation des connaissances</p> <p>Échanges : questions réponses</p>
16h30 17h00	<p>Évaluation de la formation</p> <p>Objectif : Évaluer le contenu de l'action, se positionner dans une démarche d'amélioration des pratiques grâce à celle-ci.</p> <p>Méthodes pédagogiques : Échanges, enquêtes de satisfaction</p>